



Département de Seine et Marne

Commune de POLIGNY

15, rue de la Mairie

77167 POLIGNY

Rosiers - Bouchereau - Portonville - Glandelles - Saint Louis

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL

Le 18 juin 2026 à dix-neuf heures, se sont réunis les membres du conseil municipal au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, salle de la Mairie-Annexe à Rosiers, sous la présidence de GENEVIEVE Gérard, Maire.

Étaient présents : Monsieur GENEVIEVE Gérard, Maire, Madame GUERPILLON Evelyne, adjointe au maire, Monsieur ALVES Bruno, Madame BON Julie, Madame BONIN Fannie, Monsieur BONNIEC Michel, Madame COMPAN Anne-Charlotte, Monsieur DESNOUES Jean-Claude, Madame DORMOY Jessica, Monsieur FLINÉ Patrick, Monsieur GIL David, Madame HERNANDEZ Christiane et Monsieur LE MEZO Lionel, conseillers municipaux.

Absent excusé : Monsieur GRENE Stéphane.

Ont donné pouvoir : Madame MALTRAIT Patricia (pouvoir à Madame GUERPILLON Evelyne)

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame DORMOY Jessica a été désignée secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur BONNIEC Michel, le plus âgé des membres du conseil.

Point n°1 : Règlement et tarifs des services périscolaires pour l'année scolaire 2026-2027

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles. L212-4 et L. 212-5;

Vu le décret n° 2006-753 du 29 juin 2006 relatif au prix de la restauration scolaire pour les élèves de l'enseignement public ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de **maintenir** le tarif actuel du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2026-2027 à 4.35 € ;

Et propose de **reconduire** les tarifs pratiqués de la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2026-2027 comme suit :

Garderie du matin :

- Matin de 07h30 à 08h30 : 3.20 €

Garderie du soir :

- 1.60 € par tranche ½ heure pour le premier enfant
- 1.30 € par tranche ½ heure pour le deuxième enfant



Département de Seine et Marne

Commune de POLIGNY

15, rue de la Mairie

77167 POLIGNY

Rosiers - Bouchereau - Portonville - Glandelles - Saint Louis

- 5 tranches horaires de ½ heure entre 16h30 et 19h
- Toute ½ heure entamée sera facturée

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le maintien des tarifs ci-dessus pour l'année 2026-2027 ;
- **EMET** un avis favorable sur le règlement intérieur du service de la garderie périscolaire et du restaurant scolaire, annexé à la présente délibération.

Point n°2 : Fin de mise à disposition de la licence IV communale et nouvelle mise à disposition

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que la commune est propriétaire d'une licence de débit de boissons de 4^{ème} catégorie (licence IV), exploitée dans le cadre du restaurant communal situé 7 rue de la Mairie.

La commune avait autorisé la mise à disposition de cette licence IV au profit de Monsieur Pascal VITALI / SASU MILOROTI.

Cette exploitation prenant fin au cours du 3^{ème} trimestre 2026, il convient de mettre fin à cette mise à disposition et d'autoriser une nouvelle mise à disposition de la licence IV au profit de Monsieur Julien TRIGUEL / LE POLINOIS pour l'exploitation du restaurant communal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, DÉCIDE :

Article 1 : De mettre fin, à compter de la signature finale du bail, à la mise à disposition de la licence IV communale consentie à Monsieur Pascal VITALI pour l'exploitation du restaurant communal.

Article 2 : D'autoriser la mise à disposition de la licence IV communale au profit de Monsieur Julien TRIGUEL pour l'exploitation du restaurant communal situé 7, rue de la mairie à POLIGNY.

Article 3 : De préciser que la commune demeure seule propriétaire de la licence IV.

Article 4 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition correspondante ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 5 : De rappeler que le nouvel exploitant devra accomplir l'ensemble des formalités administratives et réglementaires nécessaires à l'exploitation du débit de boissons.

Point n°3 : Modification règlement de la Salle des Bruyères



Département de Seine et Marne

Commune de POLIGNY

15, rue de la Mairie

77167 POLIGNY

Rosiers - Bouchereau - Portonville - Gandelles - Saint Louis

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, le Trésor Public, n'acceptant plus les règlements par chèque d'ici la fin de l'année et la régie de recettes ayant été supprimée, il est nécessaire de modifier le règlement de location de la salle des Bruyères.

Cette modification vise à adapter les modalités de paiement aux nouvelles dispositions applicables. Le règlement de location sera donc mis à jour en conséquence.

Point n°4 : Candidatures aux commissions communautaires

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que, par courrier en date du 04 juin 2026, la Communauté de Communes du Gâtinais Val de Loing a sollicité les communes membres afin de proposer des représentants pour siéger au sein des différentes commissions communautaires.

Les propositions suivantes sont faites :

Commission	Titulaire	Suppléant
Développement économique et emploi	Gérard GENEVIEVE	Michel BONNIEC
Développement touristique	Fanny BONNIN	Julie BON
Petite enfance, enfance et jeunesse	Christiane HERNANDEZ	Stéphane GRENÉ
GEMAPI	Evelyne GUERPILLON	Patrick FLINE
Communication	Anne-Charlotte COMPAN	Gérard GENEVIEVE
CLECT	Evelyne GUERPILLON	—

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

Article 1 : APPROUVE la désignation des représentants de la commune tels que présentés ci-dessus ;

Article 2 : CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à la Communauté de Communes du Gâtinais Val de Loing pour suite à donner.

Point n°5 : Questions diverses

- **Présentation du projet social :**

Monsieur le maire distribue des exemplaires des flyers qui ont été préparé par les conseillères municipales de la commissions « affaires sociales ».

Cette initiative est portée par Patricia MALTRAIT, Julie BON et Dominique JOUANNET, qui souhaitent développer de nouvelles actions à destination des habitants âgés de plus de 65 ans.

L'objectif de cette commission est simple : favoriser les rencontres, lutter contre l'isolement et



Département de Seine et Marne

Commune de POLIGNY

15, rue de la Mairie

77167 POLIGNY

Rosiers - Bouchereau - Portonville - Gandelles - Saint Louis

proposer des activités conviviales adaptées aux envies et aux besoins des seniors de la commune. Parmi les premières idées envisagées figurent notamment des mini-randonnées, des temps d'échange et de discussion, des ateliers de loisirs créatifs, ainsi que des moments de lecture et de partage. Ces activités ont vocation à créer du lien entre les habitants tout en offrant des occasions de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

- ***Ouverture de l'espace extérieur de la Mairie annexe de Rosiers :***

Le maire explique que le projet d'ouvrir l'extérieur de la mairie annexe au public est toujours d'actualité. Monsieur Patrick FLINE et Monsieur David GIL sont désignés pour gérer ce dossier, principalement pour la gestion de l'accès.

Les travaux du clubhouse seront faits par l'agent technique, M. DE SOUSA à l'automne.

- ***Plan Communale de Sauvegarde (PCS) :***

Une réunion est à prévoir en septembre pour la mise à jour du document. Une concertation sera faite avec le SDIS de Nemours.

- ***Travaux de l'église :***

Fanny BONIN, en charge du dossier des travaux de l'église, informe le conseil sur l'avancement du chantier.

Les travaux ont pris un peu de retard à cause des dorures sur le retable. Ils seront certainement finis fin juillet. La réfection de la toiture est prévue en octobre.

- ***Nettoyage du lavoir communal :***

Anne-Charlotte COMPAN explique qu'elle souhaite nettoyer et remettre en fonction le lavoir communal situé rue neuve. Elle s'est rendue sur place et prévoit d'organiser ce nettoyage avec des administrés de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h55.

La secrétaire de séance,
Jessica DORMOY

Le Maire,
Gérard GENEVIEVE